



CARREFOUR
GROUPE

FLASH INFO 1/2

**COUCHE-TARD : DISCUSSIONS « INTERROMPUES » ?
LES SALARIÉS CARREFOUR DOIVENT ÊTRE INFORMÉS !**



ANNONCE CONJOINTE ENTRE ALIMENTATION COUCHE-TARD ET CARREFOUR

Laval (Québec) Canada – Massy, France – le 16 janvier 2021 — Des discussions préliminaires, soucieuses de l'ensemble des parties prenantes, avaient été engagées entre Carrefour SA (« Carrefour ») (Paris : CA) et Alimentation Couche-Tard inc. (« Couche-Tard ») (TSX : ATD.A) (TSX : ATD.B) à la suite d'une démarche amicale de cette dernière. Au vu des récents événements, ces discussions sont interrompues.

Carrefour et Couche-Tard ont toutefois décidé de prolonger leurs discussions pour examiner des opportunités de partenariats opérationnels. Les premiers domaines de coopération seraient les suivants : le partage de bonnes pratiques dans la distribution de carburant, le développement d'achats en commun, des partenariats sur le développement et la commercialisation de marques de distributeurs, le partage d'expertise et le lancement d'innovations pour améliorer l'expérience client, et l'optimisation de la distribution de produits sur les géographies communes aux deux groupes.

Alexandre Bompard, président-directeur général de Carrefour, a déclaré : « Construire des partenariats innovants est un point clef de la stratégie de transformation de Carrefour. Le partenariat prometteur envisagé avec le leader nord-américain Couche-Tard s'inscrit pleinement dans cette stratégie qui nous a déjà permis de retrouver une voie de croissance rentable. »

Brian Hannasch, président et chef de la direction de Couche-Tard, a ajouté : « Les opportunités opérationnelles avec Carrefour nous permettront d'accomplir notre ambition de devenir un leader mondial de la grande distribution. Les domaines de coopération envisagés sont alignés avec notre plan stratégique, notre engagement à nous renforcer sur nos activités principales comme les formats de proximité et la distribution de carburant, et notre volonté d'explorer les multiples opportunités dans les zones de croissance associées. »

Nous avons été prévenus le 13 janvier par l'entreprise suite à une fuite (dépêche de l'agence Bloomberg du 12 janvier) des discussions en cours... mais en réalité, l'entreprise COUCHE-TARD aurait contacté Carrefour au moins 2 semaines auparavant par courrier.

Le ministre de l'économie, prévenu au dernier moment (c'est-à-dire quasiment en même temps que

nous) a mis fin aux négociations. Mais manifestement les 2 entreprises n'ont pas dit leur dernier mot. Le communiqué indique que Carrefour et Couche-tard ont décidé d'examiner des partenariats... Lesquels précisément et jusqu'où ?

Les salariés ont le droit d'être informés, c'est ce que demande la CFDT





CARREFOUR
GROUPE

FLASH INFO 2/2

COUCHE-TARD : DISCUSSIONS « INTERROMPUES » LES SALARIÉS CARREFOUR DOIVENT ÊTRE INFORMÉS



La CFDT écrit à la direction du groupe.

M. Le Directeur des Ressources Humaines,

Nous avons pris connaissance du communiqué de presse commun rédigé par Carrefour et le groupe Couche-Tard. Celui-ci indique la fin des discussions engagés entre les deux groupes mais **en même temps l'ouverture de nouvelles discussions en vue de partenariats opérationnels.**

Pour la CFDT-Carrefour, l'épisode qui vient de se dérouler a fortement inquiété les salariés. **Il est désormais nécessaire par loyauté et transparence envers les collaborateurs de les informer** par le biais des représentants du personnel, de la nature des propositions (notamment sociales) qui ont été faites par le groupe canadien. **Il y a également une obligation d'expliquer la nature des partenariats envisagés.**

Toute le monde aura compris que le conseil d'administration n'exclue pas la possibilité d'une cession du groupe Carrefour à court ou moyen terme.

C'est pourquoi nous vous demandons l'organisation d'un Comité d'Information et de Concertation Européen extraordinaire du groupe Carre-

four ainsi que la programmation d'un **Comité de Groupe France.**

Nous demandons également que ce point d'actualité soit mis à l'ordre du jour des CSEC déjà programmés.

Reculer pour mieux sauter ?



Selon le journal Libération dans son édition du 18 janvier, Bruno Le Maire aurait indiqué au patron de Couche-Tard, Alain Bouchard, qu'il pourrait toujours représenter son offre **dans dix-huit mois** soit... juste après l'élection présidentielle..

Il est indéniable que pour la première fois, tous les observateurs ont senti les dirigeants de Carrefour intéressés par l'offre du distributeur canadien. En tout cas, c'est certainement le cas pour trois membres du conseil d'administration : Philippe Houzé et Patricia Moulin-Lemoine (actionnaires représentant les galeries Lafayette) ainsi qu'Alexandre Arnault (fils du fondateur de LVMH).

A SUIVRE DONC...